

Axe VULNERABILITES RESIDENTIELLES

Responsables : Florence Bouillon, Agnès Deboulet, Pascale Dietrich, Yankel Fijalkow

L'axe « vulnérabilités résidentielles » du REHAL comporte deux sous-axes, dont le contenu et les activités sont détaillés ci-dessous.

Le mal-logement et l'habitat précaire sont plus que jamais à l'ordre du jour des institutions nationales et internationales. Renforcées par le développement de la *crise du logement cher*, la spéculation et le tournant que certains appellent « néo-libéral » des politiques de logement abordable, les formes de vulnérabilité résidentielle se diversifient et s'accroissent dans les villes européennes et en particulier dans les pays qui ont fait le choix de favoriser l'accès à la propriété privée du logement. La France n'est pas épargnée par ce processus. De leur côté, la plupart des zones urbaines du « sud » ont vu la part de citoyens résidant dans de l'habitat « non conforme » augmenter jusqu'à représenter en moyenne, selon certaines institutions internationales, un tiers des citoyens dans le monde, et ce chiffre devrait atteindre la moitié des citoyens dans les 25 prochaines années. Habituellement désignées comme informelles ou illégales, ces situations de précarité résidentielle sont couramment regroupées depuis quelques années sous le vocable du « slum ».

La globalisation de ce phénomène suivrait donc le processus d'explosion urbaine qui caractérise les 50 dernières années, en particulier dans les pays du sud. Afin de transcender les clivages géographiques et économiques habituels et de permettre davantage de passages entre les travaux portant sur le nord et le sud, le premier parti pris de cette proposition est de tenter d'articuler la dimension du mal-logement et celle de l'habitat non-réglementaire. Est ainsi proposé un programme de travail basé sur la distinction entre deux facettes exploratoires complémentaires : les nouvelles catégories d'action publique et l'enjeu des désignations ; les expériences de la vulnérabilité.

Sous axe 1 - Les catégories et les recompositions de l'action publique

* Dans une perspective qui privilégiera la genèse et la circulation des concepts, on s'interrogera sur la manière dont les traditions d'analyse de l'habitat populaire et « social de fait » se sont récemment renouvelées dans l'étude des formes et des terminologies. On prêterait aussi attention à leur circulation et transfert, parfois impossible. Au niveau international, l'usage pluriel et contrasté des termes « slum » ou squat en fournit une bonne illustration, de même que l'ensemble des standards d'habitabilité, les catégories de l'indignité, etc. On abordera par exemple la question des statuts incertains, et de leurs désignations, et on examinera la question des formes et manières d'habiter auxquelles ils correspondent, mais aussi celle des effets concrets de ces désignations sur les conditions d'habitat et d'ancrage locaux ;

* A partir d'une appréhension des nouveaux acteurs et outillages des politiques du mal-logement et de lutte contre l'habitat non-réglementaire, il s'agira de dresser un état des connaissances des blocages institutionnels, sociaux et économiques à la mise en place de politiques volontaristes en distinguant bien entendu les ressources financières, de gouvernance et l'implication de la société civile. Quels sont les éléments communs et singuliers des vocabulaires d'action ? Comment sont prises en compte les complexités des frontières légales ? Peut-on relever de communes influences et quels sont les rôles respectifs des institutions internationales, nationales, locales et regroupements de tiers acteurs dans la formulation d'objectifs de politique publique ? Quels sont les points de convergence entre les registres effectifs d'action publique et associative dans la production de nouveaux référentiels ou cadres ; dans la prise en compte de la question foncière et légale ? Que peut-on dire des actions croisées de lutte contre la pauvreté et de lutte contre le mal-logement ? Comment mettre en relation la bulle immobilière sur les marchés du logement, la précarité sur les marchés de la propriété privée qui en résulte, les expulsions et les tensions du secteur locatif ? Qu'ont en commun les différents programmes de résorption des quartiers d'habitat insalubre et/ou précaire ? Comment les différents « agendas politiques » se recoupent-ils, quel est le poids des mouvements sociaux dans leur réorientation ?

* Dans les pays du Nord, la notion de « crise du logement », est marquée par la redondance. L'expression étant au singulier (on ne dit pas « crise des logements »), « le » logement et « sa » crise sont identifiés à un mal qui déplace les critères de classes, d'identités ethniques et de genre. En matière de logement il n'est guère de période sans « crise ». Ainsi, le « mal logement » devient une catégorie générale qu'il convient d'interroger en relation avec la notion de « crise » qui exprime selon les époques et les pays, un état de manque quantitatif (rarement qualitatif) appelant une régulation soit de l'offre soit de la demande. D'un côté, le stock insuffisant appelle la nécessité de construire, de mieux utiliser le stock existant ; de l'autre, il s'agit de réduire la demande (en imposant des modes de vie, des normes réduites) ou de la diriger (vers les secteurs propices de la construction par exemple).

Or, la notion de « crise de logement » a construit les politiques du logement jusqu'à aujourd'hui dans l'histoire de la France urbaine et il s'agirait d'explorer ce qu'il en est dans les pays des Suds. Dans le premier cas, la « crise du logement » a suscité la construction de logements à bon marché, la réalisation de programmes de Castors, le plan Courant, les architectes innovants comme Prouvé. Elle a conduit à l'émergence de notions mal stabilisées malgré leur popularité comme le « mal logement », le « logement social de fait ». Dans le second cas, si la notion de « crise » est présente, elle exprime plus globalement chez les experts une urbanisation mal maîtrisée et mêle des éléments disparates tels que la pauvreté, la persistance de slums, d'habitats illégaux ou désignés comme déviants et de solutions comme la légitimation de l'auto construction (note UN Habitat 12 septembre 2005, <http://www.cin.net.cn/Habitat/en/zt/zj-07.pdf>).

Ainsi, revisiter la notion de « crise du logement » parmi d'autres éléments constitutifs d'un discours et des catégories de l'action publique pour mieux cerner l'apparition plus récente du mal logement implique de s'intéresser à trois niveaux de la production intellectuelle sur le sujet :

a) Celui des « mots » de l'expertise économique et sociale : quelles sont les associations de termes et de contenus visant les formes d'habitat, les populations, les indicateurs statistiques et les narrativités

b) Celui des réductions sémantiques de la réalité économique : a-t-on à faire à des crises DU logement et de quel logement (locatif, sous-marchés du logement locatif), ou s'agit-il de populations ciblées ou bien encore, de désigner des zones hors droit comme équivalent du problème du logement ? Comment les vulnérabilités sont-elles prises en compte dans ces représentations et discours ?

c) Celui des politiques publiques nationales et locales dans la production de leurs référentiels et de leur catégories de justice (par exemple le logement dit « indigne », le taudis ou le bidonville, les « normes d'habitabilité ») en interaction avec les médias, les experts, les associations et ONG militantes, les usagers mobilisés.

Sous axe 2 - Les expériences résidentielles de la vulnérabilité

Ce second axe propose de s'intéresser à la façon dont les recherches actuelles et passées retracent à la fois la diversité des représentations du mal-logement et de l'habitat non-réglementaire et la capacité des habitants à produire du sens, améliorer, mais aussi s'approprier ces types de logements et ces « morceaux de ville ». Il est là encore intéressant de croiser des approches anthropologiques, sociologiques ou urbanistiques qui permettent d'ouvrir la « boîte noire » de cette vaste catégorie performative du mal-logement ou de l'habitat « informel » et ce faisant, de sortir d'une approche normative ou misérabiliste pour comprendre la pluralité des expériences habitantes et des trajectoires résidentielles. Politiques publiques, marché foncier et logiques militantes ne sont donc pas exclus de cet axe, mais seront convoqués en fonction de la manière dont les habitants les rencontrent, les mobilisent, les construisent en outils de justification et en argumentaires. Une attention particulière pourra être accordée à différents points :

* Déconstruire les catégories du « mal-logement » ou de l'habitat informel, excessivement normées et marquées socialement. En se focalisant sur la «vulnérabilité», elles font l'impasse sur la diversité des modes (et des désirs) d'habiter, mais aussi des logiques et modalités de production interne ou endogènes de ces espaces. Il s'agira au contraire de saisir les expériences heureuses, les sources de satisfaction ou les « nostalgies inattendues », en même temps que les effets délétères d'un habitat subi, inhospitalier, stigmatisant, sur les diverses sphères de la vie sociale et affective. Un objectif est donc de tenter de passer au-delà des approches statistiques ou des standards d'habitation et de confort pour comprendre ce qui fait qualité ou ressource dans ces espaces, pour saisir le continuum de l'intolérable et de l'attachement.

* Comprendre l'expérience habitante exige selon nous d'intégrer à l'analyse les parcours résidentiels des individus, en lien avec les itinéraires biographiques (professionnels, familiaux, migratoires). Nous partons du postulat de ce que les rapports à l'habitat, les modalités d'évaluation de l'espace résidentiel, tout comme les projections de ce qui constituerait un « bon habitat », un bon quartier ou une perspective

d'amélioration/réhabilitation/régularisation varient au fil de la vie. Partir de l'expérience des populations et intégrer à l'analyse les compétences ainsi que les modifications perceptives permet de repenser les notions de trajectoire résidentielle « ascendante » ou « descendante ». Confrontés à la vulnérabilité résidentielle, les habitants des pays « riches » se tournent classiquement vers les institutions alors que dans les villes des pays du sud l'habitude a été prise de d'abord « compter sur soi », mais cette opposition est peut-être à réinterroger. L'exploration portera sur la façon dont les capacités d'action et d'autonomie ont été appréhendées par la littérature scientifique et experte. On rendra compte tout à la fois des résistances actives ou passives, du dépassement du registre du seul « besoin » ou des indicateurs de « mesure de bien-être humain » pour appréhender de façon contrastée des expériences résidentielles dans une vision dynamique d'une ville en mouvement.

Actions envisagées

. Réunir un groupe de travail constitué de chercheurs et de doctorants qui échangent à partir de lectures choisies dans la littérature scientifique, française et internationale et d'un programme de regards croisés sur leurs productions. La réunion constitutive aura lieu le 15 mars 2012 (contacter les organisatrices pour plus de renseignements). Elle aura pour objet de préciser voire de modifier les orientations du groupe présentées dans ce texte. Les groupes de travail se réuniront environ 5 fois par an sur la base d'un calendrier à définir.

. Animer un séminaire ouvert à partir de 2013 avec le Lavue, l'Ined, Enhr, RC 21 (Isa), AFS (RT9) ou autres. Si obtention de financements complémentaires, il serait intéressant de penser à délocaliser certaines séances dans des pays de chercheurs partenaires ou associés en vue de préparer le colloque.

. Ouvrir sur un colloque international en 2014 et prévoir une publication.

Financement 2012 : 4 missions pour des chercheurs européens et internationaux qui assisteront à une des séances de l'année + 10 missions pour les séances de l'axe en France

Contacts :

florence.bouillon@gmail.com

agnesdeboulet@wanadoo.fr

pascale.dietrich@ined.fr

yankl.fijalkow@gmail.com